

10M€, 18 classes... Près de Rouen, la construction de l'école Colette-Privat est-elle « surdimensionnée » ?

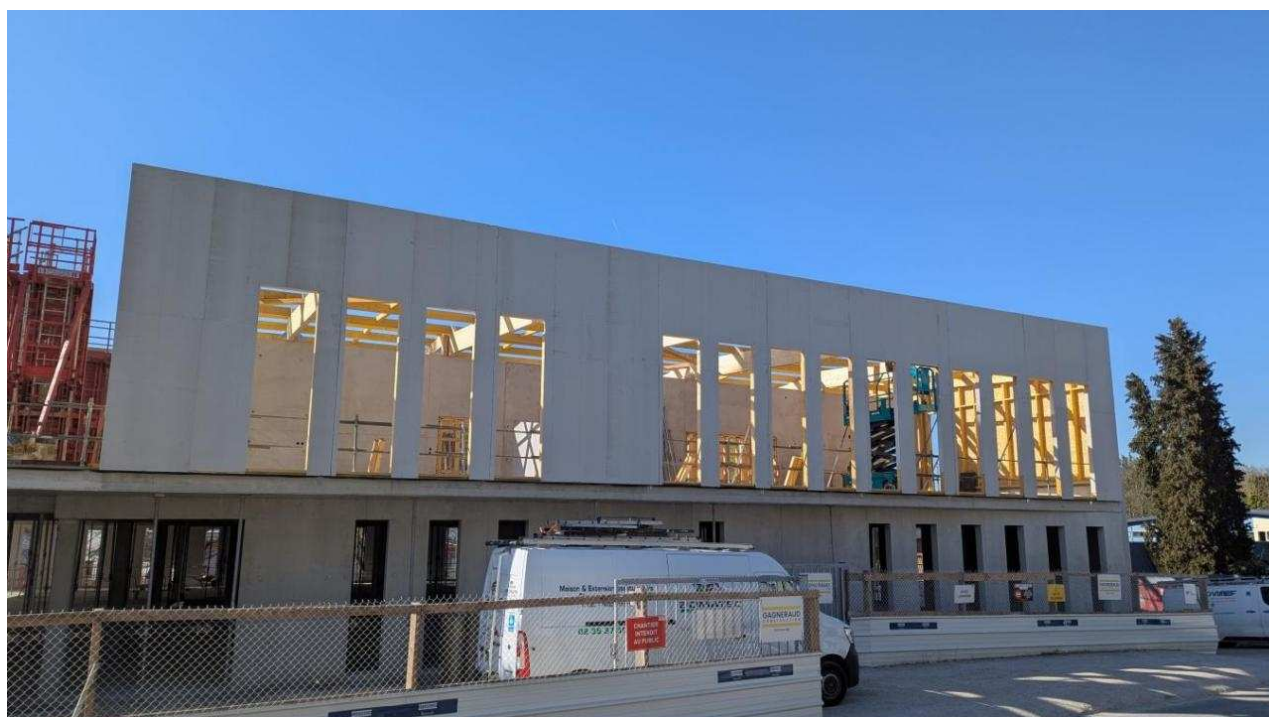


La nouvelle école située rue de l'Avenir doit accueillir des écoliers « dès la rentrée de janvier 2026 »

Les travaux de la nouvelle école Colette-Privat à Notre-Dame-de-Bondeville doivent s'achever d'ici la fin de l'année 2025. Un projet passé de 7 millions à 10,7 millions d'euros (HT), dont l'opposition considère qu'il est surdimensionné.

« Ah bon, mon fils est concerné ? » : cette mère d'élève semble tomber des nues lorsqu'on lui apprend que son enfant, scolarisé en dernière année de maternelle à l'école Louis-Duteurtre de Notre-Dame-de-Bondeville, n'ira plus d'ici deux ans à l'école primaire Victor-Hugo, située à quelques rues de là. Pourtant, la vue sur le chantier de la nouvelle école Colette-Privat est imprenable depuis la cour de récréation de la maternelle.

Réalisation phare du mandat de la maire Myriam Mulot, la construction du nouvel équipement baptisé du nom de l'ancienne députée maromnaise a débuté à l'automne 2024. Si elle est livrée à temps, la nouvelle école située rue de l'Avenir – équipée d'un accueil périscolaire et d'une cuisine centrale – doit accueillir « dès la rentrée de janvier 2026 » les neuf classes d'écoliers de Victor-Hugo et les trois classes de maternelles de Louis-Duteurtre, confirme l'élue.



Les travaux sont en cours depuis l'automne 2024





Les travaux sont en cours depuis l'automne 2024

De 7 à 10,7 millions d'euros HT

Un projet « hérité de la précédente équipe municipale du maire Jean-Yves Merle » dont le coût était estimé à 7 millions d'euros hors taxes en 2022. Trois ans plus tard, la facture finale a grimpé pour s'établir à 10,7 millions d'euros HT. « Cette augmentation est simplement due à l'inflation des coûts des matériaux de construction », justifie la maire.

Si le projet sur l'ancienne friche Leboucher est plutôt vu d'un bon œil parmi les parents d'élèves, l'enveloppe consacrée aux travaux fait lever quelques sourcils. « Est-ce qu'il y avait vraiment besoin de dépenser 11 millions d'euros pour construire cette nouvelle école ? », s'interroge Jordan*, dont les deux enfants de 7 et 9 ans sont scolarisés à l'école André-Marie. « Par contre, on n'a même pas de crèche ».

« Les bâtiments des écoles Duteurtre et Victor-Hugo étaient vieillissants, indique Myriam Mulot. En plus d'être énergivores, ils n'étaient plus adaptés aux nouvelles normes, notamment celles relatives au handicap ». Les futurs locaux doivent permettre « de meilleures conditions d'apprentissage », avec des « dédoublements de classes » ou encore « l'équipement de tableaux numériques dans chaque salle ».

Un projet surdimensionné ?

Du côté de l'opposition, « on ne remet pas en cause l'utilité du projet », assure Alain Quibel, chef de file du groupe « Osez le Renouveau », dont le tract distribué en début d'année dans les boîtes aux lettres des Bondevillais a néanmoins constitué la première banderille des élections à venir. « Mais on s'interroge sur le surdimensionnement de cette école, qui peut accueillir 11 classes d'élémentaires et 7 classes de maternelles alors que le nombre d'élèves chute depuis plusieurs années ».

Autre motif d'inquiétude pour l' élu, « les incertitudes quant au financement », qui repose en partie sur la vente à venir des terrains des deux anciennes écoles. « Puisque le coût du projet a explosé, l'équipe municipale pourrait être tentée de boucher les trous en fermant l'école André-Marie, dont les effectifs continuent de baisser », suppute-t-il.

« Il n'y aura pas de fermeture de l'école André-Marie », dément fermement Myriam Mulot, rappelant l'emprunt relais de 4 millions d'euros souscrit par la commune, ou encore les subven-

tions publiques d'environ 4,3 millions d'euros qui financent les travaux. Une école dont le nombre de classes doit permettre de « prévoir l'avenir au vu des constructions de logements sur la commune ». Avenir dont l'élue compte bien faire partie au-delà de 2026.

* Le prénom a été modifié